

Ecole élémentaire
Rue Saubotte
33540 Sauveterre-de-Guyenne
☎ : 05 56 71 50 91
ce.0332165z@ac-bordeaux.fr

CONSEIL D'ÉCOLE 1^{ER} TRIMESTRE
Mardi 4 novembre 2025
PROCÈS-VERBAL



DSDEN 33
Circonscription de La Réole

Ouverture du conseil d'école à 18h15.

Présents :

Municipalité

M. MIQUEU, Maire de la commune
Mme SENAMAUD, Adjointe au Maire (Education, sport et culture)
Mme Naar Demur Xavière

Professeurs des écoles

Mme TOURAILLE (directrice et présidente de séance), Mme LOBRE, Mme BARDET, Mme GUIRAL, Mme BUIN-BOURJALLIAT, M. NONIER, Mme BARDET, Mme LOPEZ

Représentants des parents d'élèves (RPE)

Mme MONTENEZ, Mme TRAVANUT-FROUIN, Mme THOMAS-LABADIE, Mme RUBECK, Mme BOURNERIE, Mme ROBERT

Invités

Mme ANTOINE, Responsable du périscolaire
Mme BAZZANI, déléguée départementale de l'éducation nationale

Excusés :

M. PAULY, Inspecteur de l'Éducation nationale
Mme MANET, enseignante des CM1 : Formation à Bordeaux
M. CLAVERIE, Responsable du Pôle écoles et sport
Mme BERNEDE, représentante des parents d'élèves
Mme LENDORMI, représentante des parents d'élèves
Mme MARSALET, représentante des parents d'élèves
Mme LLOPEZ, représentante des parents d'élèves
Mme OLIVIER, représentante des parents d'élèves
Mme MORIN, représentante des parents d'élèves
Mme BENEY-SERAL, représentante des parents d'élèves
Mme AUCOUIN, représentante des parents d'élèves
Mme BENEY-SERAL, représentante des parents d'élèves

Règlement intérieur du Conseil d'école : fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions d'intégration des enfants en situation de handicap, activités périscolaires, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République).

Il donne son avis sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Elections des RPE

Les élections des Représentants des Parents d'Élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025.

Sur 245 parents inscrits sur la liste électorale, 102 ont voté, ce qui représente un taux de participation de 41.63 % (2024-2025 : 37,12 %).

Les titulaires sont Mme MONTENEZ, Mme TRAVANUT-FROUIN, Mme MARSALET, Mme LENDORMI, Mme THOMAS-LABADIE, Mme RUBECK, Mme BOURNERIE et Mme MORIN.

Les suppléantes sont Mme OLIVIER, Mme AUQUIN, Mme ROBERT, Mme BERNEDE et Mme BENEY-SERAL.

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a. Règlement intérieur de l'école

Ajout au règlement déjà existant :

« Afin de garantir un environnement scolaire sécurisé et propice aux apprentissages, **l'utilisation d'objets connectés et de dispositifs de géolocalisation** (tels que les montres connectées, traceurs GPS, AirTags, balises Bluetooth, etc.) **est strictement interdite au sein de l'établissement** pour les **motifs suivants** :

- **Protection de la vie privée** : Ces dispositifs peuvent collecter ou transmettre des données personnelles sans contrôle, portant atteinte à la confidentialité des élèves et du personnel.
- **Préservation du climat scolaire** : L'utilisation d'objets connectés peut perturber l'attention des élèves et nuire au bon déroulement des activités pédagogiques.
- **Risque de détournement** : La présence de traceurs GPS expose les enfants à des risques de surveillance non consentie ou de mauvaise utilisation par des tiers.

Tout objet connecté ou traceur GPS découvert dans l'enceinte de l'école sera immédiatement confisqué et restitué aux parents ou responsables légaux. Cependant en cas de récidive, le dispositif découvert ne sera restitué qu'en fin d'année scolaire. »

Le règlement, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

Rajout suggéré : fumer est interdit dans l'enceinte de l'école **et à l'extérieur.**

+ Présentation de la charte de la laïcité et de la charte de la diversité

b. Mise en œuvre du programme PHARe

L'école, comme l'ensemble des écoles de la circonscription, a la labellisation PHARe niveau 1. Cela signifie :

- _ que les enseignants ont suivi une formation spécifique il y a trois ans,
- _ qu'un plan de prévention a été établi, il est en cours de réactualisation.

Des séances de sensibilisation au harcèlement scolaire ont été ou vont être organisées dans chaque classe dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

L'école doit essayer d'obtenir la labellisation niveau 2, des ateliers avec les parents vont être organisés et les élèves vont participer à des temps forts autour du harcèlement. Des lectures/ écoutes musicales sur ce thème sont organisées durant la pause méridienne par la directrice + participation au Safer Internet Day.

Présentation du protocole harcèlement

Comme chaque année, une information à ce sujet va être envoyée aux parents par courriel.

Le protocole harcèlement intervient en cas de suspicion de harcèlement, il consiste en des entretiens avec la victime, les témoins, les auteurs et les parents. Ces entretiens sont faits par le référent harcèlement de l'école (actuellement, Mme TOURAILLE assistée de Mme BUIN-BOURJALLIAT) avec l'assistance de la psychologue scolaire et d'un représentant de l'inspecteur.

Avant de mettre en place ce protocole, l'équipe enseignante peut passer par la méthode dite de « préoccupation partagée » qui implique tous les acteurs afin d'arrêter la situation de harcèlement, il s'agit d'une approche non blâmante validée par l'éducation nationale.

c. Sécurité à l'école

Exercice d'alerte incendie

L'exercice d'alerte incendie s'est déroulé le mardi 23 septembre 2025. L'évacuation s'est effectuée dans le calme. Le second exercice est programmé le 31 mars 2026.

Exercice d'alerte intrusion

L'exercice d'alerte intrusion a lieu le mardi 14 octobre 2025 en présence de M. MIQUEU, Maire de la commune. Les améliorations techniques suggérées par le référent gendarmerie lors de l'exercice 2024-2025 ont été mises en œuvre : repli à la mairie. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

L'exercice PPMS risques majeurs se déroulera normalement le mardi 03 février.

d. Budgets municipaux

Les budgets municipaux ont été maintenus au même niveau que l'année précédente :

9200 euros (classes + direction + matériel) + 800 euros de papier + 1 600 euros de bus (hors bus mairie) + 1 600 euros (spectacle de Noël pour les deux écoles) + 800 euros (goûter de Noël pour les deux écoles).

Des travaux ont été effectués au sein de l'école : aménagement des classes (étagères, pose de rideaux...)

Chaque classe est équipée de ventilateur en cas de canicule.

Des radiateurs supplémentaires sont à disposition également en cas de grand froid.

e. Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative scolaire

(Question Q6 des RPE : détail et comptes de la coopérative)

Les mandataires du compte OCCE 33 sont Mme TOURAILLE et Mme BARDET. Le 30 septembre, le bilan financier a été envoyé au siège de l'OCCE. Les comptes avaient été vérifiés en présence de parents d'élèves.

Cette coopérative permet de financer des ateliers au cours de sorties scolaires, l'assurance de l'école et l'achat de matériel ainsi que de payer des intervenants et certains transports scolaires.

Les recettes proviennent essentiellement des contributions des familles sollicitées dans l'année et des actions menées.

Bilan financier

Le solde au 30/09/2025 était de 5752.13 €. (Solde du compte : 6512.13 suite à la perte d'un chèque par le Musée Mer Marine, situation en cours de régularisation et apparaissant dans le compte-rendu financier).

Pour l'année 2024-2025, la coopérative scolaire a servi à financer :

- projet Gallo-romain des CM1-CM2 : 250 euros
- sortie à Cap Sciences de CP/CE1 : 180 euros
- achat de livres pour les bibliothèques de classe : 200 euros /classe
- sortie cinéma : 2 classes (66.50 + 80.50)
- sortie à Brassempouy : 2 classes CP/CE1 et CP / CE2 (440 euros)
- sortie à Bordeaux : 4 classes (musée de la mer : 760 euros + tram : 142 euros)
- Clé USB pour l'entrée en 6^{eme} (207.87 euros)
- + diverses activités en classe : élevage de papillons, mathador, rallye lecture

Les transports ont été pris en charge par la mairie.

Pour l'année 2025-2026, il est prévu de financer :

- Intervention et sorties autour du patrimoine local avec une historienne pour la classe de CM2 : environ 700 euros (validé par le conseil des maîtres)
- Projet CLEM dans la classe de CM1-CM2
- Rallye lecture CM2
- Autres activités à définir

La coopérative scolaire renouvelle les actions menées l'année dernière :

- photos de classe (en cours)
- marché d'hiver, le mardi 16 décembre 2025.

f. Utilisation des locaux scolaires

Comme l'année dernière, les locaux scolaires peuvent être occupés dans le cadre de formations :

- Formation des AESH du PIAL de Sauveterre (10 sessions pour 2025-2026)
- Amorce de Parcours (parcours de formation pour des jeunes du territoire, afin de les aider à s'insérer dans une activité professionnelle)

g. Communication

N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants et les personnes qui s'occupent de votre enfant.

- Parents / Enseignants

La communication se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison, par mail (ce.0332165z@ac-bordeaux.fr) ou par téléphone (05 56 71 50 91). Veuillez privilégier l'utilisation des mails.

Digipad de l'école : <https://digipad.app/p/1265348/c63ca37114a77>

Le digipad est également accessible depuis le site de la mairie.

- Parents / Direction

Les jours de décharge de la directrice sont le mardi et un vendredi sur trois.

Rappel : un envoi par mail n'induit pas forcément une réponse immédiate. Les enseignants ainsi que la directrice ont droit à la déconnexion.

- Parents / Mairie

La communication se fait sur place, par mail, par téléphone (05 56 71 50 43) ou par le biais du site internet de la mairie :

<https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/>

Privilégier le mail pour les communications importantes.

Mail accueil mairie : accueil@sauveterre-de-guyenne.fr

II) Projets et vie de l'école

a . Projets de classe en lien avec le projet d'école (2021-2025) :

Les axes du projet d'école sont les suivants :

- _ Axe 1 : axe référencé à la liaison école/collège (travail sur la fluence)
- _ Axe 2 : axe référencé à la liaison GS/CP
- _ Axe 3 : axe référencé à l'Éducation au Développement Durable
- _ Axe 4 : le climat scolaire

Projets de classe

(Question 2 : Avez-vous prévu des sorties scolaires ?)

CP de Mme LOBRE

- Projet sur les contes traditionnels (littérature / lexique/ EMC / QLM)
- sortie en cours de préparation

CP-CE1 de Mme BUIN-BOURJALLIAT

- L'école du dehors : 1 matinée de classe dans la nature toutes les 3 semaines environ (un lieu privilégié sera choisi)
- Selon la programmation : Festival photo « Itinéraire des photographes voyageurs », expositions photos à Bordeaux dans des lieux emblématiques autour de la thématique du voyage (visite d'expositions et pique-nique sur les quais)

CE1-CE2 de Mme LOPEZ

- Participation de la classe au projet *Cinema for change* : visionnage de courts-métrages sur des thématiques variées autour du développement durable, le respect, la tolérance, l'égalité filles-garçons + débats et votes)
- Autres sorties en cours de préparation

CM2 de Mme TOURAILLE

- Projet histoire avec une historienne locale (Moyen-Age à La Sauve, château de Cadillac pour l'époque moderne, journée à Bordeaux sur la 2nde guerre mondiale)
- « Les petits champions de la lecture » avec les 3 classes de cycle 3

CM1-CM2 Mme GUIRAL

- Projet académique en partenariat avec le CLEM (Comité de Liaison Entre-deux-mers) « Jardins et patrimoine » (2 interventions autour de l'abbaye de La Sauve)
- Sortie en fin d'année avec la classe des CM2 sur Bordeaux
- « Les petits champions de la lecture » avec les 3 classes de cycle 3

CM1 Mme MANET

- Pas de sorties prévues pour le moment mais c'est susceptible de changer
- « Les petits champions de la lecture » avec les deux autres classes de cycle 3

TOUTES LES CLASSES : participation au projet 10 jours sans écran.

M. le Maire rappelle l'existence du Musée de la Bastide, qui met en valeur le patrimoine de Sauveterre-de-Guyenne.

Chacun est invité à s'approprier ce lieu, qui est gratuit et ouvert à tous.

Un créneau pour les scolaires est réservé les vendredis de 14h à 15h30.

La ville de Sauveterre-de-Guyenne est candidate au label Pays d'art et d'histoire (objectif = appropriation du territoire par les habitants).

Projets de l'école

Question 3 : Est-il possible de faire des activités sportives davantage variées ? (Exemple : rollers, vélo, escrime, piscine pour tous)

- Concernant la piscine, il s'agit d'un équipement de la CDC, de nombreuses écoles souhaitent en bénéficier, les cycles de piscines sont donc organisés au niveau de l'inspection (CPC EPS) qui priorise certains niveaux en fonction des directives de la Direction Départementale de l'Education Nationale. Nous sommes également tributaires des parents volontaires pour l'accompagnement. Ceux-ci doivent être formés (IEB).

- Les écoles qui proposent les activités d'escrime bénéficient d'un prêt de matériel par l'USEP Gironde. Cela nécessite de monter une association Usep sur l'école (enseignants + parents volontaires).

- L'escalade est une activité à encadrement renforcé, qui nécessite de disposer d'un nombre suffisant de parents spécialement formés (IEB).

Question 4 : Est-ce qu'il y aura une fête de fin d'année/kermesse/ peu importe le format cette année ?

Sur le même fonctionnement que l'année dernière : journée festive (activités sportives au stade le matin, avec le concours des parents qui le souhaitent pour aider, encourager ; pique-nique géant si le temps le permet ; jeux divers + boum l'après-midi).

Question 5 : Que pensez-vous d'organiser un moment festif en début d'année scolaire ou en fin d'année 2025 pour permettre des rencontres entre enfants, parents et enseignants ?

Lors de la rencontre entre la directrice et les représentants de la FCPE, nous avons déjà évoqué l'organisation commune d'une soirée pour les Petits Champions de la lecture, qui permettrait de faire du lien en invitant tous les parents.

L'idée d'un petit-déjeuner commun est également suggérée.

b . Evaluation d'école :

Objectif principal : réactualisation du projet d'école

Novembre-décembre : auto-évaluation de l'école, des écoles (travail en lien avec les collègues de la maternelle)

4 domaines :

1 / Apprentissages et parcours des élèves

2/ La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

3/ Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

4/ L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

1^{ère} phase de travail : réflexion individuelle pour répondre sur chaque domaine :

Quoi ? Comment ? Pourquoi ?

Objectifs – justifications -atouts - réussites - leviers - contraintes - points de vigilance

Pistes de travail - priorités - actions - objectifs - suivi

Organisation - ressources internes et externes - besoins en formation – accompagnement

+ MISE EN COMMUN DES DEUX ECOLES pour dégager des axes de travail

2^{ème} phase : implication des parents avec envoi de questionnaires

+ travail en classe avec les enfants (mi-novembre)

3^{ème} phase : Rédaction du rapport à rendre en janvier

Mars-avril : une équipe d'évaluation (inspecteurs, conseillers pédagogiques, directeurs) se déplacera à l'école pour procéder à l'analyse des documents.

L'équipe de la mairie se joindra aux réflexions dans le cadre de cette évaluation.

IV) Parcours de l'élève

a. Dispositifs d'aide

Pôle ressource

Cette structure mise en place au niveau de la circonscription est pilotée par l'inspecteur de l'éducation nationale. Elle vise à prévenir les difficultés apparaissant dans les écoles, qu'elles soient d'ordre pédagogiques ou comportementales.

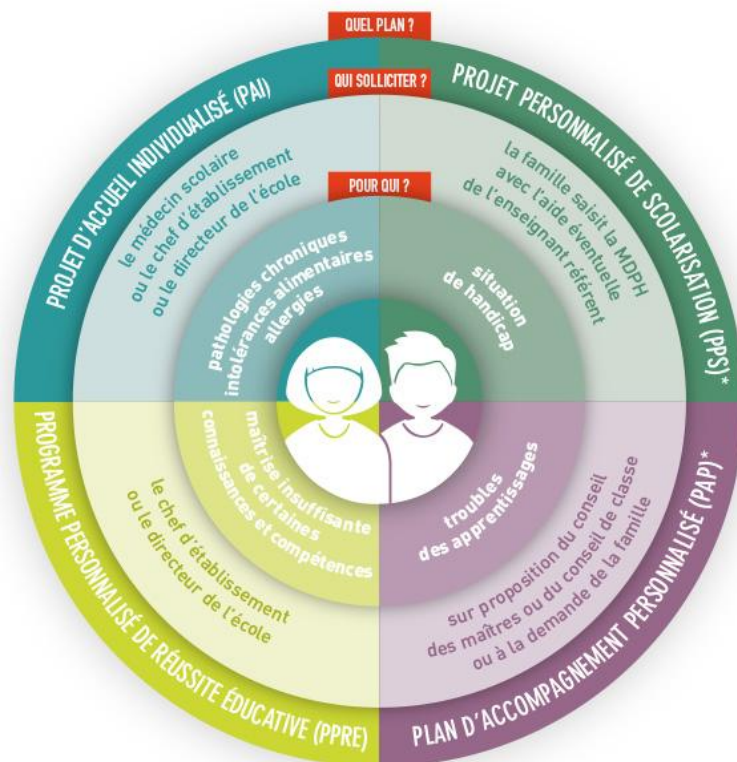
Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés

Le RASED est une des composantes du pôle ressource dont l'une des missions est d'accompagner les élèves en difficulté. Il regroupe différents acteurs : les enseignants spécialisés et le psychologue scolaire.

Priorités pour cette année : lecture et écriture en cycle 2.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC ont lieu trois fois par semaine de 11h45 à 12h15. Elles permettent aux enseignants d'apporter aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage un accompagnement différencié et adapté à leurs besoins au sein d'un petit groupe de travail (6 élèves maximum).



(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

b. Structures spécialisées

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Une ULIS est un dispositif qui accueille des élèves en situation de handicap. Ce dispositif offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins avec des temps d'inclusion dans leur classe de référence (classe d'âge), essentiellement dans les disciplines dites transversales, et des temps de regroupement dans le dispositif.

D'autres structures spécialisées accueillent les élèves en situation de handicap : l'hôpital de jour, les instituts médico-éducatifs (IME), le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).

c. Liaison École/Collège

_ Le cross du collège a eu lieu le 10 octobre.

_ Le conseil école/collège a eu lieu le lundi 3 novembre :

- L'analyse des évaluations nationales a permis de dégager des axes de travail : définir des priorités de travail en français et mathématiques, organisation sur la période 5 de séances informatiques/mathématiques au collège en co-intervention avec les professeurs de 6^{ème}, constitution de groupes de travail inter-degrés sur les nouveaux programmes pour une meilleure harmonisation des pratiques et un passage en douceur en 6ème.
- Une visite du collège sera prévue.

MAIRIE

a. Temps méridien

Question 1 : Serait-il possible d'avoir des jeux de cours notamment sur la pause méridienne longue de 2 heures ? En effet, le panier de basket est hors service et la table de ping-pong ne peut plus être utilisée ?

M. le maire confirme qu'il y a bien des jeux pendant la pause méridienne.

La table de ping-pong est effectivement utilisée.

Le panier de basket a été réparé et un nouveau panier a été commandé.

L'activité football a été suspendue pour le moment, comme dans de nombreuses autres communes alentour, pour cause de problèmes importants et récurrents de comportement. Une réflexion est en cours.

Des formations au long cours ont également été suivies par les personnels. Cependant, ceux-ci ne peuvent pas être tous en même temps en responsabilité sur un jeu. Il y a généralement 1 ou 2 activités encadrées + des jeux libres.

Les budgets qui étaient souhaités pour l'intervention de personnels en service civique pour des temps de lecture dans la bibliothèque n'ont malheureusement pas été alloués cette année.

Intervention de Mme Antoine

Horaires du périscolaire : 7h30 -8h20 et 16h30 18h30

66 enfants inscrits (en moyenne : 15 le matin, 32 le soir)

Nombre d'animateurs : 4 le matin et 5 le soir

Accompagnement aux devoirs : 31 enfants inscrits (attention, il s'agit d'un accompagnement, cela ne peut pas remplacer les devoirs à la maison).

Ecole multisports : 20 enfants inscrits les mardis soirs (volley, athlétisme, activités sur l'automne, stage échecs, Téléthon...) Les frais sont désormais intégralement pris en charge par la mairie, afin que les enfants puissent continuer à bénéficier de ces activités.

Mme Antoine explique que les enfants sont vraiment en demande d'activités.

La problématique du transfert des PAI entre l'école et le périscolaire est soulevée.

Intervention de Mme Senamaud

La mairie offrira, cette année encore, la dernière semaine avant les vacances de Noël :

- la venue du Père-Noël à l'école avec distribution d'un cadeau à chaque enfant (livre)
- un spectacle
- un goûter

Le Carnaval de la commune sera organisé le 28 février.

Intervention de Mme Bazzani

Une tombola sera organisée pour le Téléthon (5 et 6 décembre). Des lots seront également prévus spécifiquement pour les enfants.

Le marché de Noël aura lieu le samedi 6 décembre (vente de merveilles, etc)

Randonnée le dimanche matin.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 24 mars 2026 à 18h15.

La séance est levée à 20h16 .

Fait à Sauveterre -de-Guyenne, le 4 novembre 2025.

La directrice,
Présidente du Conseil d'École
Mme TOURAILLE

La secrétaire de séance
Mme LOPEZ